

Seniors

Vivre vieux ou vivre mieux, faut-il choisir ?

Espérance de vie, vieillesse et condition humaine

L'espérance de vie augmente dans nos régions, depuis des décennies. Pour certains, cette donnée justifie l'adaptation du marché du travail et notamment un recul de l'âge de départ à la retraite. Le calcul est-il si simple ? Et que nous disent ces réflexions sur la manière dont la vieillesse est vue dans nos sociétés ? C'est ce que nous tenterons de mieux cerner.



Avec le soutien de

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

« [...] ce vieil homme, cette vieille femme, reconnaissons-nous en eux.
Il le faut si nous voulons assumer dans sa totalité notre condition humaine. »
Simone de Beauvoir, *La Vieillesse*

« Si l'espérance de vie augmente, l'âge légal de la pension devra aussi augmenter », déclarait Bart De Wever en mai 2019. « C'est la seule manière de conserver un système de pensions financièrement soutenable ».¹ Une logique suivie par nombre d'observateurs et de responsables politiques. Irréfutable ? Des analystes se sont employés à démontrer que le financement des pensions est avant tout affaire de choix politiques.²

Notre propos ne sera pas ici de reprendre cet argumentaire mais plutôt, d'une part, d'examiner de plus près l'évolution de l'espérance de vie, et d'autre part, de prendre un peu de recul par rapport à ce fameux « âge légal de la pension », qui correspond souvent à cette notion abstraite qu'est « la vieillesse ».

1

Espérance de vie : des données en croissance constante

Selon Statbel (l'office belge de statistique), « en 2019, l'espérance de vie à la naissance s'établissait en Belgique à 81,8 ans pour la population totale, 84,0 ans pour les femmes et 79,6 ans pour les hommes.³ »

Précision: la crise du Covid19 n'entraîne pas encore en ligne de compte durant cette période ; son impact influencera certainement les estimations concernant l'année 2020. Début juin 2020, le Bureau du plan prévoyait un recul de l'espérance de vie globale de 5 mois⁴.

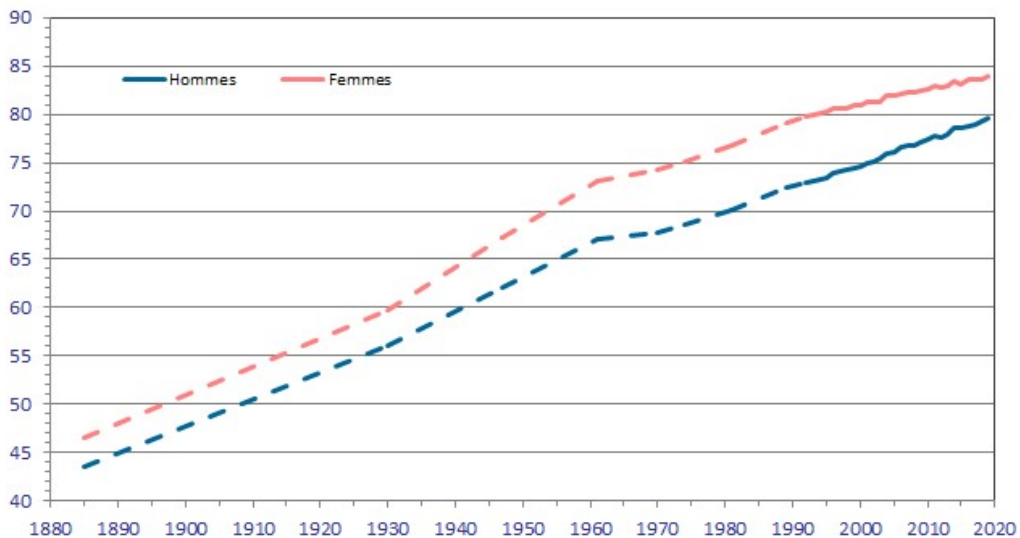
Reste qu'en 2019, par rapport à 2018, « l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 0,3 an pour l'ensemble de la population. » Comme l'illustre le graphique ci-après, l'espérance de vie en Belgique suit une évolution positive depuis... un siècle et demi.

1 « Bart De Wever veut augmenter l'âge de la pension si l'espérance de vie augmente », www.rtf.be, 15.05.2019.

2 Voir notamment VANDENHEMEL N. et TRIEST F., « Financement des pensions : stop aux chimères néolibérales », *Démocratie* n°9, septembre 2019.

3 « L'espérance de vie de la population belge est de 81,8 ans en 2019 », www.statbel.fgov.be, 14.07.2020.

4 « Coronavirus : l'espérance de vie en recul de 5 mois en 2020 », paru dans *Le Soir*, 2 juin 2020.



Evolution de l'espérance de vie à la naissance en Belgique, selon le sexe, 1885-2019 [source : Statbel].

Le raisonnement courant – dont M. De Wever se faisait le relais – est donc simple : puisqu'on vit plus longtemps, il faut aussi mener une vie « active » (traduisez : travailler) plus longtemps. Dans le cas contraire, les pensions deviendraient impayables et ce modèle serait insoutenable à moyen terme.

Dans notre analyse, nous souhaitons introduire trois éléments de nuance à ce raisonnement, avant d'en venir à quelques réflexions relatives à la manière dont la vieillesse et, partant, nos aînés sont considérés dans notre société.

1. Il n'est pas garanti que l'espérance de vie continue d'augmenter.

Nous venons de voir que l'espérance de vie est en augmentation dans nos régions. Toutefois, il n'est pas garanti que cette tendance se prolonge indéfiniment. Elle n'est d'ailleurs pas constante : en effet, plusieurs pays de l'OCDE ont déjà connu des périodes – limitées, certes – de recul.

Ainsi, en Belgique, les trois régions du pays ont enregistré un recul de l'espérance de vie à la naissance en 2015, en raison principalement d'une épidémie de grippe plus virulente que d'ordinaire.⁵ La France a connu une inflexion la même année. Les États-Unis ont perdu trois mois d'espérance de vie entre 2014 et 2017 (dans ce cas, ce sont les décès dus aux overdoses par substances opiacées qui seraient entre autres en cause).⁶

Nous approcherions-nous d'un palier, comme l'avance l'agronome Claude Aubert ? Il tire cette impression du fait que l'espérance de vie continue d'augmenter, « mais beaucoup

5 <https://www.iweps.be/indicateur-statistique/esperance-de-vie-et-mortalite/>, consulté le 28.07.2020.

6 « Recul historique de l'espérance de vie aux États-Unis », www.lesechos.fr, 29.11.2018.

moins vite qu'avant ». En cause, selon lui, notre mode de vie, notamment la pollution et l'industrialisation de l'alimentation (et la malbouffe qui l'accompagne).⁷

Ajoutons-y **le poids des mesures d'austérité** (dont les conséquences seraient catastrophiques « *sur presque tous les déterminants sociaux de santé* », selon l'épidémiologiste britannique Michael Marmot)⁸ ou encore les canicules (un facteur qui semble avoir pesé en France en 2015), et le recul de l'espérance de vie ne paraît pas irréaliste, tout déplaisant qu'il soit.

2. Il existe d'énormes disparités au sein de la population face à l'espérance de vie.

3

En Belgique, les écarts entre régions et entre provinces se chiffrent parfois en années. Ainsi, en 2019, un habitant de Flandre pouvait-il espérer vivre, en moyenne, 2,4 ans de plus qu'un habitant de Wallonie. Un écart qui augmente encore si l'on considère la différence entre les provinces les mieux classées (Brabant flamand : 82,8 ans ; Limbourg : 82,7 ans) et celles qui occupent les dernières positions (Namur : 79,8 ans ; Hainaut : 79,3 ans).⁹

Davantage que la géographie, **ce sont évidemment les paramètres socioéconomiques qui influent sur l'espérance de vie**. Ainsi les analyses démontrent-elle que « *pour tous les âges et tant chez les femmes que chez les hommes, il existe des différences significatives de mortalité selon toutes les variables socioéconomiques considérées : l'éducation, le statut et type d'activité professionnelle et la qualité du logement.*¹⁰ » Il est mondialement reconnu, quel que soit le pays où l'on vit, que les personnes les plus nanties ont globalement une espérance de vie supérieure : « *Partout dans le monde, plus on est pauvre, moins on est en bonne santé.*¹¹ » C'est ce que l'on nomme le **gradient social**. Ainsi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) observe que « *à l'intérieur des pays, les données montrent qu'en général, plus un individu occupe une position socio-économique défavorable, plus il est en mauvaise santé : ce gradient social concerne toute l'échelle socio-économique, de haut en bas. [...] Le gradient social signifie que les inégalités sanitaires touchent tout un chacun.* »

Il faut en effet tenir compte des « déterminants sociaux de la santé », c'est-à-dire « *les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie, ces circonstances étant déterminées par plusieurs forces : l'économie, les politiques sociales et la politique.* »

7 « Espérance de vie : "Nous approchons d'un palier" », www.santemagazine.fr, 20.01.2016.

8 MARMOT M., « Austérité, la grande faucheuse », *Le Monde diplomatique*, avril 2020.

9 <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mortalite-et-espérance-de-vie/tables-de-mortalite-et-espérance-de-vie>, consulté le 09.09.2020.

10 EGGERICKX T., SANDERSON J.-P. et VANDERSCHRICK Chr., Les inégalités sociales et spatiales de mortalité en Belgique : 1991-2016, Espace populations sociétés [en ligne], 2018.

11 https://www.who.int/social_determinants/final_report/key_concepts/fr/, consulté le 27.07.2020.

Ces déterminants sociaux pèsent donc sur la santé, et par conséquent, sur l'espérance de vie.



3. Vivre plus longtemps ne signifie pas vivre mieux.

Si les gens vivent généralement plus longtemps qu'auparavant, encore faut-il qu'ils puissent rester suffisamment autonomes et valides pour envisager l'allongement des carrières. Or, ce n'est pas garanti, comme le démontre l'indice de l'espérance de vie « en bonne santé ».

Concrètement, en Belgique, « en 2018, l'espérance de vie sans incapacité à l'âge de 65 ans [...] était de 12,5 ans pour les hommes et 12,4 ans pour les femmes. [...] Les femmes vivent plus longtemps mais elles vivent seulement un peu plus longtemps sans incapacité, par conséquent elles vivent plus d'années avec des incapacités¹² ».

En la matière, les indices socioéconomiques entrent toujours en ligne de compte. D'après une étude publiée par le Bureau fédéral du plan, « le gradient social joue à la fois sur la durée de vie mais également sur la durée de vie en bonne santé. » Ainsi, « pour les hommes, l'espérance de vie à 25 ans sans incapacité d'un diplômé du supérieur dépasse de 9 ans celle d'un diplômé de l'enseignement primaire. Cet écart est de 10 ans pour les femmes. La

12 <https://www.belgiqueenbonnesante.be/fr/etat-de-sante/esperance-de-vie-et-qualite-de-vie/esperance-de-vie-en-bonne-sante#def-hly-age>, (site officiel développé notamment par le Service public fédéral Santé publique), consulté le 27.07.2020.

*différence avec les individus sans diplôme est encore plus grande.*¹³ » Les écarts selon la catégorie socioprofessionnelle sont du même ordre. On ne vit pas aussi longtemps – ni en aussi bonne santé – selon que l'on soit cadre ou ouvrier. Une étude parle d'ailleurs de « *la "double peine" des ouvriers : plus d'années d'incapacité au sein d'une vie plus courte* ». ¹⁴

Forts de ces nuances, considérons à présent la question de l'âge légal de départ à la pension, qui correspond souvent à l'âge auquel une personne commence à être considérée comme un senior ou... un vieux. Si notre système de retraites semble insoutenable aux yeux de certains, au-delà des arguments économiques, c'est aussi parce **que notre société déconsidère complètement le potentiel des personnes âgées.**

5

Comme l'expriment Régis Aubry et Cynthia Fleury-Perkins¹⁵, « *la personne âgée pénètre dans une catégorisation stigmatisante, dont elle est la victime, et petit à petit s'opère l'acceptation de cette situation.* ¹⁶ » **Mais la vieillesse n'est-elle pas une notion toute relative ?**

La vieillesse : malédiction, construction sociale ou inéluctable évolution ?

Si beaucoup de personnes âgées vivent ces dernières années de vie sereinement, et parfois de manière plus épanouie que leur période de vie « active » (sur le marché du travail), un grand nombre souffre néanmoins de dépression, de solitude, d'un manque de reconnaissance... Cela tient non seulement à la fragilité, principalement physique, d'une partie de ces personnes, mais surtout à la manière dont elles sont considérées dans nos sociétés dites modernes. Nous pointerons ici deux problématiques : l'homogénéisation de cette catégorie de la population et le fait d'en évaluer l'utilité.

Homogénéisation

Il est frappant de constater que, passé un certain âge, les indices de diversité sociale semblent disparaître de l'analyse et du discours : **on parle des vieux, sans distinction.** Or, l'homogénéisation (ranger toute une catégorie de population dans le même paquet) est l'un des principes couramment utilisé dans différentes formes de discriminations : racisme, sexisme, homophobie...

L'âgisme – la discrimination des personnes âgées, du fait de leur appartenance à une catégorie de la population d'un certain âge – se fonde sur la même **vision du monde, en classant toutes les personnes de cette catégorie (artificielle) dans une case rigide,**

13 Bureau fédéral du Plan, *Les espérances de vie / de santé selon le statut économique*, 2015.

14 CAMBOIS E., LABORDE C. et ROBINE J.-M., « La "double peine" des ouvriers : plus d'années d'incapacité au sein d'une vie plus courte », *Population & Sociétés* n° 441, janvier 2008.

15 Respectivement, médecin chef de service de gériatrie, soins palliatifs, et enseignante-chercheuse, membre du Conseil scientifique de la Chaire Philosophie à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu (France).

16 AUBRY R. et FLEURY-PERKINS C., « Quelle place pour la vieillesse dans notre société ? », *Soins* n° 816, juin 2017.

homogène et donc forcément trop étroite. « Les vieux sont comme ceci... Ils font cela... etc. » Mais la catégorie « les vieux » ne correspond en réalité à aucune définition claire. Il s'agit d'une construction sociale.

On objectera que l'âge est une donnée objective. Certes, mais la manière dont on vit à cet âge varie très fortement d'une personne à l'autre, en fonction de multiples paramètres : état de santé, liens sociaux, ressources¹⁷, genre, culture, etc.

Pour Pascal Champvert, président de l'Association française des directeurs au service des personnes âgées, « comme toute ségrégation, l'âgisme a pour origine la peur ; ici vieillir et mourir. Lutter contre l'âgisme, accepter les vieux, c'est accepter le vieux (la vieille) en nous, c'est accepter le processus de vieillissement, comme toute dynamique, avec des pertes et des gains.¹⁸ » Mais tous les critères de performance de nos sociétés modernes nous poussent à faire exactement l'inverse : les préceptes de rentabilité, productivité, vitesse, etc. sont antinomiques avec la vieillesse telle qu'elle est parfois considérée, c'est-à-dire comme une forme de ralentissement (et même de lenteur), d'affaiblissement, qui ne sont pas des défauts en soi mais qui sont pourtant peu valorisés, voire méprisés. C'est pourquoi d'aucuns voudraient reculer l'âge de la pension : dans leur esprit, une fois passé ce cap, les gens peuvent-ils rester productifs, rentables (selon les critères de la société néolibérale) ; ne risquent-ils pas de devenir des fardeaux ? Le recul de l'âge légal de départ à la pension est en quelque sorte une négation du vieillissement, pourtant inéluctable.

En réponse à cela, Régis Aubry et Cynthia Fleury-Perkins rappellent que « vieillir n'est pas une tare mais l'inaliénable condition humaine. Manquer cette vérité, la nier, tout faire pour l'effacer, c'est permettre la consolidation du mépris social dont les personnes âgées sont victimes, et entériner une haine de soi qui ne dit pas son nom, car vieillir nous concerne tous, du moins pour les plus chanceux. »



IL EST TEMPS DE REPRENDRE
CONSCIENCE DE LA FINITUDE
DE NOTRE SÉJOUR SUR LA TERRE...

17 Notons à cet égard, les pratiques croissantes de compléter le régime légal de pensions (1er pilier), considéré comme insuffisant. Le recours à ces 2e et 3e piliers de pensions que sont les pensions complémentaires via l'employeur ou l'épargne personnelle est révélateur. Les inégalités de revenus entre personnes pensionnées sont importantes.

18 <https://www.humanite.fr/personnes-agees-dans-quelle-societe-voulons-nous-vivre-vieux-636744>, consulté le 27.07.2020.

Inutilité

Puisqu'on les considère comme moins performantes selon les critères repris ci-dessus, les personnes âgées sont aussi souvent taxées d'inutilité. En réponse, les analyses sont nombreuses qui tentent donc de dresser l'inventaire de toutes les fonctions sociales assumées, fort heureusement, par des personnes d'un certain âge. Ces analyses sont bienvenues mais ne posent pas les deux questions suivantes, pourtant essentielles : **qu'est-ce que l'utilité ? Et faut-il qu'une personne soit considérée comme utile pour qu'on la respecte ?**

Qu'est-ce que l'utilité ? Est-ce la contribution apportée au produit intérieur brut (PIB) en termes de croissance économique ? Auquel cas, en effet, beaucoup de gens – âgés ou non – se révéleraient peu utiles... Ou bien existe-t-il de nombreux domaines qui n'apparaissent pas sur les radars économiques en vogue, mais qui ne sont pas sans importance pour autant ? Et puis, une personne doit-elle forcément être considérée comme utile pour mériter le respect, ou devrait-on plutôt la respecter d'office, pour ce qu'elle est : une personne humaine ?

Ne tombons pas dans le **piège qui consiste à devoir conditionner les retraites ou, de manière générale, le respect de la dignité humaine, à des indices d'utilité sociale ou économique**. Bien sûr que les personnes âgées sont utiles, pour toute une série de raisons (par exemple, un papy ou une mamy qui donne de son temps pour s'occuper de ses petits-enfants est, selon nous et au risque d'être caricatural, plus utile qu'un fabricant d'armement ou un chercheur en obsolescence programmée) ! Mais peu importe, en fait, car **c'est bien cette vision utilitariste qu'il s'agit de contrer**.

À l'aune des droits humains, toute personne a droit à une vie digne, indépendamment de son statut social. N'est-ce pas le sens de l'article 25 de la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* : « *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant [...] ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.* »

Mais **l'attaque en règle subie par les retraités est sans doute symptomatique d'un système économique qui méprise la solidarité**. Comme le relevait Vivre Ensemble dès 2013, « *la retraite légale est comme un salaire continué à vie qui libère l'individu du marché du travail et de la subordination à l'employeur et aux actionnaires. [...] La retraite constitue un progrès social qui ne concerne pas seulement la pension et les retraités, mais interroge l'ensemble de l'organisation capitaliste de nos sociétés.*¹⁹ »

19 Action Vivre Ensemble, *Viellissement actif : rentables jusqu'au bout ?*, 2013.

Conclusion

Par-delà toute considération philosophico-religieuse, ces réflexions sur l'espérance de vie et la vieillesse nous amènent finalement à cette question : peut-être est-il temps de (re)prendre conscience de la vulnérabilité humaine et de la finitude de notre séjour sur terre ? Et plus important encore, de faire en sorte que ce séjour se déroule au mieux.

Il s'agit donc bien d'un problème de justice sociale : veiller à la répartition et à l'utilisation juste des moyens dont nous disposons, dans un souci d'équité et sans laisser personne sur le carreau, indépendamment de l'apport (toujours subjectif) que l'on peut fournir. Vivre vieux doit rimer avec vivre mieux, pour être considéré comme un critère de bonne santé de nos sociétés. Et... il est peu probable que trimer jusqu'à l'épuisement permette de vivre mieux.

8

Renato Pinto

Coordinateur régional Vivre Ensemble Hainaut

Les illustrations sont signées **Mayet** (pseudonyme), prêtre de 82 ans, engagé de longue date auprès de nombreux mouvements sociaux et dans la lutte pour le respect des droits humains.



Disponible sur www.vivre-ensemble.be | Exemplaires sur demande :
info@vivre-ensemble.be 02 227 66 80

Avec le soutien de la

